Image not found or type unknown

plainte pour escroquerie contre son comptable

Par **sigel**, le **13/01/2019** à **12:13**

Bonjour,

Voilà depuis 2011 mon ex-amie me poursuit pour escroquerie car je pensais lui avoir cédé des parts de ma société. le montage ayant été fait par mon comptable en qui j'avais toute confiance . Lui ayant remis un chèque du montant total des frais suite à un mail qu'il m'avait envoyé afin de déposer la cession auprès du tribunal de commerce , je me suis aperçu que rien n'avait été fait et que le chèque n'avait pas été déposé. Celle-ci apparaissait quand même dans les déclarations d'impôts et des assemblées générales en tant qu'associée me laissant aucun doute sur l'authenticité .

Je me suis aperçu également que lors du début des problèmes fin 2011, que celui-ce avait rapidement clôturé une ancienne société (qui aurait du l'être en 2008) sans m'en prévenir signant lui même les documents. Malgré plusieurs demande avec l'aide de l'ordre des experts comptable je n'ai jamais récupérer la copie du dépôt fait au tribunal de commerce.

M retrouvant dans une situation très difficile seul devant la justice , je voudrais savoir si je pouvais porter plainte contre lui.

Cordialement.

Marc laricq

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés